

Usages sociaux de la ripisylve ou quand la marge rejoint la norme

par Chantal ASPE

***La ripisylve est avant tout
un espace récréatif.
S'y côtoient à la fois
des activités reconnues : pêche,
chasse, promenade...
et des activités marginales :
malveillance, prostitution...
Bien qu'antagonistes,
ces usages s'accordent
sur un point : la nature sauvage
et peu accessible de la ripisylve,
que chacun veille
scrupuleusement à conserver.***

Deux éléments naturels qualifient la ripisylve, l'eau et la forêt. Toutefois c'est bien le mélange, l'interaction de ces deux éléments qui caractériseront les pratiques de ces lieux.

Cet espace n'est pas considéré ou utilisé comme espace productif, mais comme espace récréatif. Les activités qui s'y déroulent sont fortement marquées socialement : ce sont essentiellement des activités masculines et solitaires (chasse, pêche, ornithologie...).

Mais ce sont aussi, et surtout, des lieux qui permettent la transgression des interdits : prostitution homosexuelle (masculine), décharges sauvages, abandon de « monstres », baignades et campements interdits, « rave party »...

La demande d'aménagement pour une meilleure accessibilité est très faible. Au contraire, il semblerait que cette difficulté d'accès fasse l'attrait de ces espaces. Ceux qui les fréquentent recherchent à la fois l'isolement, l'impression de sauvage, de nature non domestiquée. Un peu à l'image du cabanon qui permet l'expression de comportements non autorisés dans les lieux domestiques et professionnels quotidiens, les bords de rivière peu accessibles semblent permettre un autre rapport au temps, constituer un espace autorisant un univers en marge des normes sociales, et favorisant des pratiques masculines exprimant une forme de domination sur la nature.

Des activités reconnues et « acceptables »

Pêche et chasse sont les deux activités dominantes du milieu durancien : environ 8000 pêcheurs et 6000 chasseurs en Basse-Durance, 3200 pêcheurs et 2000 chasseurs en Moyenne-Durance. Bien qu'en diminution ces dernières années, ces pratiques restent connotées d'une emblématique forte, telle que bien souvent les Présidents de Fédération estiment qu'il n'existe aucune activité autre sur le milieu :

« Sur la Durance, y a d'abord la pêche. La pêche à la mouche ne se faisait pas avant, elle se fait maintenant. La pêche au lancer elle se faisait avant, elle se fait encore maintenant. Mis à part la pêche y a pas grand-chose, peut-être un peu la chasse : le gibier d'eau ». (Président de Société de pêche, Moyenne-Durance)

« Mis à part la chasse et la pêche, il n'y a rien d'autre en Durance. Depuis Serre Ponçon, la régulation du flux fluvial et des débits ont pratiquement uniformisé le cours d'eau ». (Président de Société de chasse, Moyenne-Durance)

« A part la chasse, l'autre activité en Durance c'est la pêche. Il y a plus de pêcheurs que de chasseurs déjà ! La pêche est une pratique dominante par rapport à la chasse au niveau du nombre ! Le G.I.C.¹ regroupe 6000 personnes environ. Bon, beaucoup ne pratiquent pas en Durance. De toute façon, le gibier d'eau, les chasseurs qui pratiquent régulièrement le gibier d'eau sont peut-être, je ne sais pas, de passage. Les autres au pied de la Durance vont au niveau de la commune » (Président de Société de chasse, Basse-Durance)

Ces pratiques sont essentiellement des pratiques masculines, et la plupart du temps solitaires. Le chasseur en Durance se différencie du chasseur des collines car il porte un intérêt particulier à l'eau :

« Les gens qui chassent le canard sont dans l'eau, chacun pratique sa chasse en fonction du terrain qui l'intéresse... Les chasseurs qui viennent en Durance, c'est parce qu'ils aiment bien avoir les pieds dans l'eau » (Trésorier G.I.C.).

La chasse au petit gibier d'eau se pratique souvent en solitaire. Le chasseur, accompagné de son chien d'arrêt, se promène sur les

rives de la rivière à la recherche d'espèces qui l'intéressent (grives, sarcelles, canards, bécasses, perdrix...), part le matin tôt et ne reste que quelques heures :

« La pêche, c'est comme la chasse, c'est un loisir solitaire. Le chef de famille, le père, va à la pêche mais pas forcément avec le conjoint. La femme ne va pas forcément à la pêche et encore moins les gamins. Tandis que d'autres loisirs peuvent être faits en groupe, en famille, la pêche pas trop. Mis à part si le père amène le gamin comme je fais moi, le mercredi après-midi ou le dimanche pêcher deux heures, mais la femme, elle se gonfle... Donc c'est pour ça qu'il y a une dérive vers d'autres loisirs. Et le fait qu'il y ait une dérive vers d'autres loisirs, ben les gens vont de moins en moins à la pêche » (Pêcheur).

Au-delà de l'activité prédatrice qui semble devenir secondaire (pour exemple la pêche « no-kill » est en fort développement), ce qui attache les hommes à ces lieux, c'est le rapport qu'ils entretiennent avec eux :

« Ici c'est la liberté. J'écoute et je vois des tas de choses. Je me glisse doucement dans les arbres, y a personne pour me déranger. Je guette, j'écoute, je connais tout ici » (Chasseur)

« L'espace de liberté, il existe pour la plupart des pratiquants, pêcheurs aussi d'ailleurs, promeneurs je sais moins. Je crois que s'il y en a autant qui sont passionnés, c'est moins par le nombre d'espèces de gibier que la façon dont ils voient ce milieu là ! » (Président de G.I.C.)

« Notre secteur, on est périodiquement et même en permanence touché par des rejets d'Atochem, qui font que, en réalité, un pêcheur aujourd'hui va pratiquer son loisir en Durance plus pour la promenade que pour l'attrait de la pêche, parce que le poisson il est pratiquement immangeable » (Président de Syndicat Mixte de Protection des Rives)

Espace rassurant, paradoxalement, par son côté sauvage, non domestiqué et pourtant connu, apprivoisé. Un peu, comme si, cet espace non aménagé permettait une forme d'expression masculine, libérée du « domus », et des contraintes qui y sont liées. La « nature sauvage », symbolisée par une ripisylve foisonnante, difficile d'accès, permet d'exprimer une forme de conquête, mais sert aussi de refuge, et peut se prêter à des fonctions d'exutoire des déboires de la vie quotidienne :

1 - G.I.C. : Groupement d'intérêt cynégétique



Photo 1 :

Le caractère sauvage et la difficulté d'accès font l'attrait de cet espace, essentiellement consacré à des activités masculines et solitaires.
Photo D.A.

« Moi, j'aime ces arbres. Bon, d'accord, faut pouvoir y venir, mais vous savez, dès que vous avez franchi l'isle là-bas, après c'est le paradis » (Chasseur),

« Ca me repose, ici, je n'ai plus la notion du temps, des heures, je me sens bien quoi ! » (Pêcheur)

« Ici, au moins, ma femme elle m'embête pas. Avec mon chien on est tranquille » (Chasseur)

« Certains disent que c'est pas des endroits fréquentables, y a les gitans et tout ça, mais moi j'ai mon petit coin de verdure, des fois ça mord, et je me sens le plus heureux des hommes. Là, j'ai l'impression de pouvoir être vraiment ce que je suis » (Pêcheur)

« Si y avait pas d'arbres y aurait pas de gibier, et pour l'eau c'est pareil. C'est les deux ensemble qui font tout ça. Faut pas qu'ils aménagent, qu'ils fassent trop de chemin, après ce serait plus pareil » (Chasseur).

Le « sauvage », symbolisé par la difficulté d'accès, ne peut se perpétuer que si les autres activités restent limitées. Aussi, deux attitudes permettent de réduire l'existence d'autrui, d'une part nier sa présence : « A part la chasse et la pêche, il n'y a rien d'autre », d'autre part éviter tout aménagement qui permettrait à d'autres pratiques de

s'exprimer, voire en construire pour limiter ou interdire l'accessibilité :

« Je ne suis pas pour enlever l'homme de son milieu naturel, mais bon, je pense qu'il y a des limites à ça. Si l'homme va se promener dans la nature c'est bien, s'il y va en 4X4, c'est déjà moins bien, et s'il construit des aménagements, ça l'est encore moins, bon ! » (Technicien de Fédération de chasse).

« Le chasseur, il a besoin de tranquillité. C'est pas intéressant de chasser au milieu du monde. C'est l'avantage des bords de rivière, on est moins dérangé que dans la colline » (Chasseur)

« Je souhaite qu'il y ait le moins d'accès possible. C'est vrai que les chasseurs, ils ne sont pas trop gênés, parce que s'ils veulent chasser en Durance, ils mettent leurs bottes et vont chasser. C'est beaucoup plus difficile quand on est à la pêche. Il n'y a pas beaucoup de chasseurs qui râlent pour faire 300 m, pour arriver sur la Durance, alors que les pêcheurs, c'est vrai que... C'est aussi la pratique qui veut ça » (Technicien de Fédération de chasse)

« On a le souhait d'avoir des milieux relativement préservés. Si on laisse la ripisylve libre à tous les véhicules, elle va vite perdre de son intérêt. La Durance doit se mériter un

peu. Les gens qui l'aiment pour son caractère un peu sauvage et sa richesse biologique, ces gens là ne sont pas demandeurs d'accès automobiles de partout, peut-être des sentiers, mais pas plus » (Gestionnaire Durance)

« Si on aménageait par exemple des sentiers, tout ça c'est néfaste à la petite faune sauvage. Parce que les gens ils vont se promener avec leur chien, qui lui, va chasser une perdrix, qui est en train de couver, qui ne reviendra plus sur les nids. Alors je dirai qu'il y a certainement une incompatibilité entre pratiques différentes. C'est vrai que le bruit c'est un élément néfaste pour la petite faune sauvage, et les passages successifs des motos... C'est pour ça qu'au niveau de la chasse, on essaie de refermer par des chaînes ou des barrières, pour empêcher justement les gens d'utiliser ça, à d'autres pratiques, notamment l'automobile » (Président de Société de chasse)

« Les accès, on les a faits. Le problème c'est qu'il faut les entretenir. Les pêcheurs, ils s'en foutent d'entretenir. Donc on peut bien les faire, mais si personne entretient derrière, s'il faut encore qu'on fasse des chemins, non c'est plus la pêche » (Président de Société de pêche)

Les pratiques de chasse et de pêche sur les bords de Durance sont donc à la fois « les » activités reconnues, acceptables et acceptées, celles dont on parle volontiers, et qui s'expriment dans des lieux que les adeptes s'approprient symboliquement : « *c'est mon territoire* » :

« Il y a ceux qui pratiquent à l'eau. Ils viennent pour ça. Et les autres pratiquent du bord jusqu'au milieu ; ils peuvent aller courir un lapin au milieu, c'est commun... Et oui, le territoire, c'est leur territoire ! Les rives de la Durance c'est leur territoire. Comme le gibier c'est son territoire, comme les pêcheurs c'est leur territoire » (Président GIC)

Territoire qui se construit en opposition avec les contraintes du quotidien, territoire de liberté, de nature non « domestiquée », représentée par un foisonnement d'arbres et d'une eau encore sauvage dans les mémoires.

Cette fermeture du milieu semble également convenir à certains gestionnaires soucieux d'une protection des espèces ou biotopes, et qui estiment que l'action humaine, si elle n'est pas « pensée », ne peut être que destructrice :

« Moi, j'ai une crainte, c'est que les îles diminuent à vue d'œil. Il y a des coupes qui ont été faites dans les îles. Moi, j'espère que l'on va laisser les îles redevenir ce qu'elles étaient avant, c'est-à-dire bien enrouées, laisser le lierre sur les vieux peupliers, c'est quand même très important. Bon, là je ne parle pas pour la chasse, mais pour les pics, les pics épeiches, épeichettes, verts, mais aussi pour les chauves souris. Il y a vraiment une grande richesse en bordure de Durance. Là on restreint l'habitat des oiseaux, mais sinon je pense qu'on se place dans une politique de gestion des crues, il faut que ça coule » (Secrétaire du GIC Basse Durance)

« L'absence de crues annuelles et l'auto curage qui en résultait, fait qu'il y a eu une explosion de la ripisylve avec des effets positifs, car qui dit ripisylve, dit faune, dit surtout avifaune et le castor est remonté en même temps que les effets de l'aménagement se sont fait ressentir. Y avait plus de castors en Durance, il restait, je crois 2 ou 3 couples au confluent du Rhône, et progressivement le castor a recolonisé tout simplement parce qu'il a retrouvé un biotope intéressant, c'est-à-dire de la nourriture et des endroits d'eau propices à l'installation de son gîte » (Technicien DDE)

Enfin, il y a ceux pour qui, il commence à y avoir danger, car la dynamique des écosystèmes soumis aux impacts humains (trop ou pas assez importants !) entraîne une transformation du milieu :

« Ce serait une perte qu'une grande partie de la richesse de la Durance, que les trous d'eau s'assèchent. On le voit actuellement avec Natura 2000, on essaie que la forêt ne se développe pas trop et qu'elle devienne uniquement un espace forestier, on essaie de trouver un équilibre entre le côté « eau libre », et le côté « ripisylve » de la Durance, où là aujourd'hui on a la forêt qui se développe, finalement un milieu qui s'étend, avec après, un problème de feuilles, de trucs comme ça qui tombent dans les trous » (Technicien Fédération de chasse)

« On a fait disparaître des milieux, on est en train d'avoir une forêt qui n'est plus une ripisylve, parce qu'on commence à voir sortir des chênesverts à 4 mètres du rivage, c'est qu'il y a un problème » (Agent de Développement Communauté de communes)

« Le fait qu'il y ait des barrages, ça a limité les crues et les agriculteurs se sont rappro-

chés de la Durance en défrichant la ripisylve. Donc la ripisylve a régressé sur les parties les plus hautes, par contre dans le lit, c'est vrai qu'avant il n'y en avait pas du tout parce qu'à chaque crue elle était arrachée, donc c'est vrai qu'elle a un peu plus avancé. Mais y a aussi les gravières qui font que le lit s'enfonce, donc ça s'assèche et la ripisylve souffre. Maintenant y a des chênes, des pins, des espèces de milieux secs » (Représentant du Centre d'Etudes des Ecosystèmes de Provence)

Les justifications pour maintenir un certain statu quo vont donc être multiples, et de ce fait les représentants d'autres activités potentielles intérieurisent ce discours, et se cantonnent soit à des suggestions timides d'aménagement, soit à légitimer diversement le non développement d'autres pratiques :

« La randonnée est quasi nulle en Durance, car il n'y a pas de sentier, si ce n'est l'envie que l'on a d'aller en bord de Durance pour voir les castors, pour voir la végétation particulière, de se tremper dans un trou d'eau. Le SMAVD devrait pouvoir avoir la force de rétablir un vrai sentier en bordure de Durance et négocier le droit avec les propriétaires d'avoir au moins un « marche pied », car les forestiers appellent ça un « marche pied », en bordure de Durance. Ce sentier qui serait le sentier du pêcheur en même temps ! Parce qu'il en existe des sentiers du pêcheur, mais on ne peut pas les baliser parce qu'ils passent dans le privé » (Président du Comité Départemental de randonnée pédestre)

« L'environnement est tellement hostile qu'on a du mal à pénétrer. Il faut vraiment avoir envie pour aller faire de la botanique en bord de Durance. Il ne faut pas tout axer sur le milieu naturel, parce que deux heures en bord de Durance dans un sentier, c'est lasant ! » (Technicien DDE)

« Y a pas tant de choses que ça en Durance. Alors il faut les créer en annexe dans les plans d'eau ou dans la ripisylve où on peut faire des sentiers de découverte botanique, ornithologique... Parce que c'est vrai que le domaine ripisylve, il est vaste. La ripisylve elle tient sur une surface énorme, si on n'ouvre pas des pistes dedans, généralement c'est les carriers qui ouvrent des pistes, moi je me suis baladé un peu, je me suis souvent perdu dans la ripisylve, dans les ronces » (Chargé de mission DIREN)

« Le randonneur, il aime bien voir et quand on est en bord de Durance, on ne voit que des galets, l'eau. Et encore quand les arbres ne la cachent pas. On n'a pas de points de vue... La Durance, y a pas de guinguettes au bord de l'eau. L'attente des gens ici pour la randonnée, c'est d'avoir une vue et ne pas être encaissés. La Durance c'est pas beau. Les gens ont peur d'aller en Durance car EDF met des panneaux concernant le danger des lâchers, y a déjà eu des accidents » (Responsable sentiers, Comité départemental randonnée pédestre)

« Les activités en Durance sont limitées à cause des difficultés d'accès. En fait entre l'autoroute, le canal et tous ces ouvrages structurants là, les accès à la rivière sont limités. Bon, après je pense que le caractère capricieux de la Durance limite aussi ce développement. Parce qu'avant, historiquement, avant qu'elle ne soit régulée par les grands aménagements, entre autre Serre Ponçon, on ne pouvait pas mettre des choses pérennes au bord de la rivière parce qu'elle était en crue, elle emportait tout » (Directeur délégué à la production, EDF)

Des activités marginales et pourtant très présentes

Si pêcheurs et chasseurs retrouvent dans l'espace ripisylve une certaine sécurité, en tant que territoire apprivoisé, connu, dont la « sauvagerie » fait l'attrait du lieu, il n'en reste pas moins que cette non domestication permet également des formes déviantes de comportement :

« A l'étang de Cabannes on a sorti 16 voitures. C'est pour ça que j'ai dit de mettre les gros blocs de pierre pour éviter qu'ils brûlent des voitures sur le parking quand même ! Il faudrait être jour et nuit pour contrôler. On avait fait des rondes, mais il faut des gardes pour contrôler ! On a quatre gardes bénévoles, mais qu'est-ce que vous voulez qu'ils fassent. Maintenant les gardes, ils sont tous armés ! » (Président AAPPMA, BDR)

« Nos containers sont visités régulièrement. Le petit truand lambda qui ouvre et qui arrive à identifier déjà que ce sont des kayaks, à part pour s'amuser et les mettre à

l'eau, mais bon, c'est le plus souvent vandalisé ! » (Président Comité Départemental de canoë-kayak)

« Quand on randonne, des fois on a les pare brise cassés sur les parkings, ou visités pour ce qu'il y a dedans » (Président Comité Départemental de randonnée pédestre)

On l'oublie trop souvent, l'eau dans l'imaginaire collectif, est aussi l'élément évacuateur de déchets, celui qui permet en quelque sorte une certaine purification. L'eau coule, elle entraîne loin de la vue les éléments indésirables, dilue, masque, cache. La ripisylve quant à elle constitue un rempart supplémentaire, « cachette » révée pour déposer des « monstres », ordures indésirables, gravats et matériaux en tout genre. Si aujourd'hui, malgré l'ouverture massive de déchetteries, cette pratique illicite est encore largement répandue, il convient de rappeler que les communes elles-mêmes bien souvent installaient les décharges près des cours d'eau (voire les déchetteries encore aujourd'hui) :

« C'est encore dans l'esprit des gens, des communes, des villages riverains. La Durance a toujours été une poubelle, avant qu'il existe des décharges. Les décharges qui se sont créées il y a 30 ou 40 ans, se sont toutes créées en bordure de Durance en plus. Bon, maintenant elles sont presque toutes résorbées, mais dans l'esprit des gens, un truc à jeter, on va le jeter en Durance. C'est très facile. C'est une mentalité » (Président de Fédération de pêche - Vaucluse)

« Quand on est arrivé, il y a 2 ans, c'était une rivière quasiment fermée. Elle était fermée, on ne pouvait pas pêcher. Et la fermeture des rives c'était dû aux dépôts d'ordures, les gens, les gravats que les mairies n'ont pas réussi à gérer. Et sur une partie, du côté d'Aix, on a eu des arrêtés préfectoraux, on met une barrière, un cadenas et on n'en parle plus. Et puis sur d'autres secteurs ça a été simple. C'était les municipalités qui, ni plus, ni moins ont pris des arrêtés municipaux pour arrêter parce qu'ils avaient des problèmes. Et donc pour une poignée de gens qui

n'ont aucun respect, c'est tout une autre partie, comme les chasseurs et les pêcheurs qui sont punis. Mais ça y est on commence à trouver des solutions, mais autrement. Il va falloir être vigilant maintenant de façon à surveiller qu'il n'y ait pas de jeunes qui viennent pourrir les accès quoi » (Président de Fédération de pêche)

Comme l'indique ce président d'une Fédération de pêche, il y a d'autres pratiques « indésirables », permises par ces espaces aux allures de no man's land, recherchés par des populations qui ne souhaitent pas être dérangées, attirées par des lieux délaissés par les activités humaines, et éloignés des interdits sociaux :

« Y a des endroits où c'est un peu risqué, car il y a beaucoup de « rave party ». Les « rave » ça abîme le site, parce qu'après il y en a des bouteilles ! Ils se régalent mais après ils laissent tout comme ça » (Président AAPM, BDR)

« Les arabes et les gitans, c'est leur terrain de travail ici. Et les homos n'en parlons pas. Les fédéraux ne passent plus ici, ou alors très vite » (Président AAPM, Vaucluse)

Ces autres « activités » sont condamnées par les pratiquants de loisirs reconnus. Le territoire n'est pas à partager, donc si aménagements il doit y avoir, ceux-ci doivent servir à sécuriser les activités qui sont encadrées, structurées et socialement acceptables (chasse, pêche, ornithologie, promenade...).

Mais, comme nous l'avons vu précédemment, c'est précisément cet aspect sauvage qui attire aussi les adeptes de ces pratiques, et à l'image du serpent qui se mord la queue, l'ensemble des usages de la ripisylve s'accorde avec cet espace peu aménagé dans son accessibilité. Si aménagement pour un accès facile il y a, ce sera alors l'ensemble des activités qui seront remises en cause, et ça, chacun s'accorde à le dire, personne n'en veut.

C.A.